



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conséquences de la hausse des coûts de production pour le secteur de l'élevage.

Question écrite n° 45102

Texte de la question

M. Fabrice Brun appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur les conséquences de la hausse des coûts de production pour le secteur de l'élevage. Le coût des énergies, vitales à cette activité, s'envole avec les hausses énormes du gazole et des GNR. Le prix des matières premières suit la même tendance avec, en plus, des incertitudes d'approvisionnement et des perspectives de pénurie qui font craindre l'arrêt de la capacité de production dans les élevages. L'indexation prime/matière première est arrivée à son plafond et ne permet plus de faire face aux augmentations. La situation est certes exceptionnelle mais, suite à la crise sanitaire, elle n'affecte plus les marges des éleveurs mais, bien souvent, leur survie. Il existe des propositions de mesures urgentes à prendre pour faire face à cette situation exceptionnelle, réduction des taxes sur les produits énergétiques, mise en fonctionnement de manière simplifiée de la théorie de l'imprévision pour la durée du conflit en Ukraine, mesures de chômage partiel en cas d'incapacité de production. C'est pourquoi il lui demande les mesures que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour répondre à cette situation dramatique du secteur de l'élevage.

Données clés

Auteur : [M. Fabrice Brun](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45102

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 avril 2022](#), page 2167

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)